

# INFOMURAT

*bulletin d'information trimestriel*



PAGE 4

80<sup>ème</sup> anniversaire  
des 12 et 24 juin  
1944

PAGE 6

Une parcelle dépolluée  
et revalorisée

PAGE 11

Assainissement  
individuel

n°113 JUILLET 2024



[www.murat.fr](http://www.murat.fr)

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

# SOMMAIRE

---

- 4 DOSSIER**  
80<sup>ème</sup> anniversaire des 12 et 24 juin 1944
- 6 FOCUS**  
Une parcelle dépolluée et revalorisée
- 7 EN BREF**  
**AGENDA**
- 8 REGARDS**  
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**  
Les pompiers recrutent !
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**  
Murat se transforme en cinéma à ciel ouvert
- 11 INFOS PRATIQUES**  
Assainissement individuel
- 12 HISTOIRE LOCALE**  
L'insolite au bout de la rue



Mme Weber-Brabant, veuve de M. Christian Weber était la marraine des cérémonies du 80<sup>ème</sup> anniversaire.

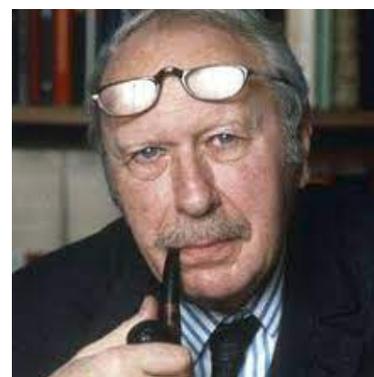
## LE SAVIEZ-VOUS ?

---

### RÉPONSE À LA QUESTION DU N°112 :

**Pourquoi une impasse du village de La Chevade porte-t-elle le nom de Jean Dutourd ?**

Jean Dutourd est né à Paris le 14 janvier 1920 et y effectue toute sa scolarité. Mobilisé à 20 ans, prisonnier après seulement 15 jours de guerre, il s'évade, regagne Paris, passe une licence de philosophie à la Sorbonne, se marie et s'engage dans la Résistance ! Arrêté en 1944, il s'évade à nouveau et participe à la Libération de Paris ! Auteur de 70 romans et essais, académicien en 1978, éditorialiste dans la grande presse (il écrit dans France Soir pendant 30 ans), il est aussi de 1977 à 2008 l'invité vedette des Grosses Têtes de Philippe Bouvard où il excelle grâce à son érudition et sa bonhomie. Jean Dutourd meurt à Paris le 17 janvier 2011. Si une impasse du village de La Chevade porte son nom, c'est qu'une partie de sa famille y a vécu, et qu'enfant, notre homme de lettres y vint parfois en vacances.



### LA QUESTION DU N°113 :

**En quelle année fut créé à Murat le festival de folklore Mondes Croisés ?**

*Ceux qui n'ont pas connu la guerre et n'ont pas eu leur famille meurtrie par le drame de la déportation, ceux qui n'ont pas vu leurs pères emmenés par des soldats en armes, appris leurs effroyables conditions de vie et, pour la plupart, leurs morts affreuses, ne peuvent mesurer ce qu'il faut de courage et d'abnégation – même des décennies plus tard – pour accepter, comprendre et approuver les gestes nécessaires à la réconciliation de nations qui furent si longtemps ennemies.*

C'est par ces mots que débutait l'éditorial du 105<sup>ème</sup> numéro de notre bulletin municipal faisant écho à la participation du président du Parlement de Brême aux cérémonies du souvenir de la déportation. Ces mêmes mots sont plus que jamais d'actualité à l'occasion de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire des 12 et 24 juin 1944, marqué par les gestes symboliques des autorités allemandes qui y étaient présentes pour la cinquième fois. Info-Murat fait de cette célébration binationale, devenue rituelle, son dossier principal.



Plus prosaïque mais tout aussi importante, la dépollution d'une parcelle industrielle qui permettra la construction d'un nouveau bâtiment et l'implantation d'une nouvelle entreprise est l'objet du focus de ce 113<sup>ème</sup> numéro, qui s'intéresse en

outre à la souillure des eaux générée par les mégots de cigarettes. Dans le même ordre d'idée, la commune se penche sur l'obligation aux immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées de se doter d'un système d'assainissement individuel et envisage une aide à l'acquisition de cet équipement. Le bulletin municipal en évoque les modalités dans les infos pratiques de la page 11.

Comme tous les centres de secours, celui de Murat connaît des difficultés pour maintenir son effectif. Pourtant, sans les hommes et les femmes volontaires, qui représentent 80 % du corps des sapeurs-pompiers de France, la sécurité des biens et des personnes ne pourrait être assurée dans notre pays. La page dévolue aux associations ouvre donc ses colonnes aux soldats du feu : les pompiers recrutent ! Hautes Terres Communauté pour sa part utilise son espace réservé pour évoquer la transformation de Murat en cinéma à ciel ouvert, restitution de la résidence d'artiste d'Espèces d'Espaces Production.

C'est une des curiosités de la ville. Les plus anciens se souviennent d'avoir pu observer en pleine rue le déclenchement d'un étrange mécanisme horloger, unique dans notre commune, et plus rare qu'on ne pourrait le penser dans toute la France. Sur les 12 coups de midi, quatre petites figurines auvergnates dansaient la bourrée : le jacquemart de la rue Porte Saint Esprit s'invite dans la rubrique historique du bulletin municipal, et espère un jour retrouver sa raison d'être.



**Info-Murat**, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

**Directeur de la publication** : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

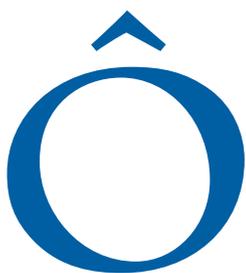
**Comité de rédaction** : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Ociane Picot.

**Impression** : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



## 12 et 24 juin :

## 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE



*faites que jamais ne revienne /  
Le temps du sang et de la haine  
/ Car il y a des gens que j'aime /*

A Göttingen, à Göttingen... La chanson de Barbara, interprétée par la chorale *Changer d'airs*, ne pouvait pas mieux résumer l'état d'esprit des célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire des 12 et 24 juin qui se sont déroulées, une fois encore, en présence d'une importante délégation allemande.

Les élèves et les professeurs des écoles Jean-Jacques Trillat, Notre Dame des Oliviers et du collège Georges Pompidou, la chorale *Changer d'airs* de Murat, appuyé par la chorale Franco-allemande *Multiphonie d'Aurillac* et l'association *Mémoire(s) & déportation du Cantal* se sont mobilisés pour marquer d'une pierre blanche cet anniversaire. Pari réussi : une foule immense, des porte-drapeaux en nombre (et beaucoup de jeunes parmi eux), les enfants des écoles, une centaine de choristes pour interpréter le chant des partisans, le chant des marais et une vibrante marseillaise, une messe célébrée par Monseigneur l'Evêque, des invités prestigieux et un reportage de la télévision régionale, ont fait de ce 80<sup>ème</sup> anniversaire un événement exceptionnel.

Les multiples aspects des conséquences de la Seconde



Guerre mondiale envers notre commune (combats, résistance armée ou civile, représailles, déportations) ont été évoqués lors de ces commémorations : hommage au gendarme Pierre Guillot abattu à Clavières, hommage aux 103 déportés et aux 75 victimes, hommage aux 3 femmes « Justes parmi les Nations » Alice Ferrières, Marie Sagnier et Marthe Cambou, hommage commun à Jean et Roger Cassagne et Christian Weber, artisans de la réconciliation.

C'est un arbre que le Parlement de Brême a choisi comme symbole pour perpétuer le témoignage du rapprochement entre nos 2 pays. Ce magnolia, baptisé « l'arbre de Brême », implanté au sein des nouveaux aménagements de la place de l'Hôtel-de-Ville, la



nouvelle présidente Mme Antje Grotheer a tenu à l'inaugurer elle-même au cours de ces cérémonies qui faisaient écho à celles, fondatrices, de 2014. Car c'était bien un rendez-vous avec l'Histoire qu'avait donné il y a 10 ans Christian Weber, Président du Parlement de Brême, premier officiel allemand venu participer aux cérémonies du souvenir de la déportation des Muratais. Son allocution au Pont Notre Dame avait marqué les esprits et c'est avec beaucoup d'émotion que sa femme Katharina s'est exprimée en dévoilant la plaque qui l'associe à Jean et Roger Cassagne. Au détour de la plus anodine des phrases, se cache parfois avec pudeur la volonté, la sincérité et même l'inquiétude d'un homme qui décide d'accomplir un geste symbolique et historique : « *Mon mari n'aimait pas particulièrement voyager, mais rien n'aurait pu l'empêcher de venir jusqu'à vous* ».

Pour lui, il ne s'agissait pas d'une posture et il souhaitait que se nouent des relations plus profondes entre la commune auvergnate et la métropole allemande. Si la maladie et la mort ont interrompu son action, ses successeurs marchent sur le même chemin et leur fidélité aux commémorations murataises atteste de leur sincérité : Antje Grotheer était déjà présente à Murat en 2019 (présidente par intérim à la mort de Christian Weber), Thomas Köcher, directeur du Centre National pour l'éducation historique et politique de Brême en est à sa 3<sup>ème</sup> participation et Franck Imhoff en détient le record avec 4 visites (2 au titre de président du Parlement en 2020 et 2022, 2 à titre privé). Si Oliver von Wrochem, directeur du Mémorial de Neuengamme a prononcé (en français) son premier discours à Murat, sa femme Christine Eckel, historienne, avait ici ouvert la voie depuis longtemps avec Christel Trouvé et Katja

Echeinrode qui ont beaucoup œuvré pour que ce rapprochement entre les deux pays soit possible.

Les événements terribles qui sont advenus dans notre commune il y a 80 ans, confirment s'il en était besoin que la violence et la guerre adossée à une idéologie pervertie peuvent conduire aux pires extrémités. La réconciliation qui ne « *va pas de soi* » comme l'a souligné à juste titre la présidente Antje Grotheer témoigne aussi et surtout que 2 peuples ennemis irréductibles peuvent devenir amis au point de ne pouvoir imaginer un nouvel affrontement entre eux. C'est donc un message d'espoir que ces célébrations communes portent en elles, d'autant plus précieux qu'il est assourdi par le vacarme d'une actualité guerrière.

Dans son allocution, Benoît Parret, le président de Mémoire(s) & déportation du Cantal cite une phrase de Jean Giono, écrite il y a déjà longtemps (l'écrivain est mort en 1970) mais qui est pourtant d'une brûlante actualité : « *Dans tous les livres actuels on donne à mon avis une trop grande place aux êtres mesquins et l'on néglige de nous faire percevoir le halètement des beaux habitants de l'univers* ».



# UNE PARCELLE DÉPOLLUÉE ET REVALORISÉE



C'est en 2019 que la commune décide d'acquérir une friche industrielle (parcelle AH 108) d'une superficie d'environ 1.100 m<sup>2</sup>. Sans l'intervention de la collectivité, cet ancien dépôt d'hydrocarbures, dont toute activité avait cessé depuis près de 30 ans, n'aurait pu être revalorisé et les cuves aériennes, visibles depuis l'entrée ouest de la ville, auraient continué à nuire au paysage encore de nombreuses années. Dès l'obtention de cette friche, la commune entreprend alors le dégazage et la dépose des cuves à essence et à fioul.

Au-delà du simple embellissement d'une entrée de ville, l'objectif de cette acquisition, à plus long terme, dans un cadre de sobriété

foncière, était la reconquête d'un terrain déjà artificialisé afin de permettre l'installation de nouvelles activités économiques au sein de l'enveloppe urbaine de la commune.

En 2020, après une publicité pour le recyclage du foncier, un porteur de projet se dit prêt à acquérir la parcelle située en zone commerciale pour y installer un ensemble de 3 commerces et un dépôt de matériel destiné à sa propre activité. Le projet mûrit autour d'un investissement privé de l'ordre de 1,3 millions d'euros et se concrétise par la validation des services d'urbanisme, l'obtention des autorisations et les engagements financiers du commerçant et de l'aménageur. Le premier commerce devant d'ailleurs ouvrir ses portes dès la fin des travaux de construction initialement prévue en juin 2024.

Afin de matérialiser la vente du terrain, la commune en fait diagnostiquer le sol par une entreprise spécialisée qui y décèle une importante pollution due à l'activité industrielle passée. Avant toute cession de son bien, la commune doit donc procéder à la dépollution de la parcelle le plus rapidement possible pour ne pas compromettre l'initiative des investisseurs.

Un plan de gestion a été rendu le 1<sup>er</sup> février 2024 par un bureau d'études environnementales, complété par un plan de conception des travaux qui préconise les opérations suivantes : purge des sols par excavation (jusqu'à 4 m de profondeur), terrassements traités sur place et pompage de la nappe phréatique avec traitement des eaux selon les paramètres hydrodynamiques et l'étendue de la pollution de la nappe.

Ces travaux dont la mise en œuvre revêt un caractère d'urgence absolue ont été attribués (après appel d'offre) début de mai, entrepris aussitôt et devraient s'échelonner de juin 2024 à janvier 2025. Le coût total de l'opération (études, maîtrise d'œuvre et dépollution) s'élève à près de 290.000 € HT auxquels il faudra retrancher le montant de la vente du terrain et celui de l'attribution par l'Etat du « Fonds Vert » qui ne sera connu qu'en septembre prochain.

A l'évidence, seule l'intervention de la puissance publique pouvait permettre la concrétisation de cette opération de requalification foncière, indissociable de l'intérêt écologique et économique de la commune.





## N'EN JETEZ PLUS !

En France, ce sont 30 milliards de mégots qui sont jetés à terre en une seule année, soit 1.000 par seconde ! Ces quelque 10.000 tonnes de déchets de cigarettes, drainés par l'eau et le vent, se répandent dans les réseaux

des canalisations, les cours d'eau, les ruisseaux, les rivières et les fleuves où ils se décomposent peu à peu pour se déverser finalement dans les océans. Les débris de tabac n'en sont certes pas les seuls agents polluants, mais pour ne citer qu'un exemple, ils représentent pourtant 40 % des déchets disséminés en mer Méditerranée.

Au contact de l'eau, un mégot libère jusqu'à 250 substances toxiques (arsenic, plomb, cyanure ou encore uranium), tandis que son filtre se fragmente peu à peu en micro-plastiques. Un simple mégot pollue à lui tout seul 500 litres d'eau : en un an, c'est l'équivalent du contenu de 4 millions de piscines olympiques qui est ainsi perverti. Quand on sait que certaines substances toxiques mettent parfois 15 ans à se dégrader, on comprend mieux l'importance de déposer son mégot dans des endroits appropriés, sans compter que le jeter par terre est passible d'une amende de 68 euros.

La commune ne cesse de s'engager en faveur de la qualité de l'eau de son territoire et souhaite favoriser l'implantation de cendriers devant les services et les commerces les plus concernés (bars, saladeries, restaurants) en choisissant, après concertation, un type de réceptacle dont la forme et la couleur doivent rester dans l'esprit des derniers aménagements urbains.

## GEORGES POMPIDOU : PROMIS À LA VIE À MURAT, MORT À PARIS IL Y A 50 ANS

Murat est le lieu de la rencontre décisive entre les parents de Georges Pompidou, tous les 2 enseignants à l'école Léon Boyer. Le Président le rappellera ici-même : « je n'oublie pas que c'est à Murat que mes parents se sont connus et se sont aimés ». Pour célébrer le cinquantenaire de la mort de Georges Pompidou, l'exposition itinérante consacrée au président cantalien fera étape à Murat du 5 au 11 juillet 2024 sous le pavillon des halles. François Boulet (professeur agrégé d'histoire à Saint-Germain-en-Laye) y donnera une conférence, le samedi 6 juillet, en hommage à celui qui fut aussi professeur et auteur d'une remarquable anthologie de la poésie française.



## JUILLET

### EXPOSITION POMPIDOU

Du 5 au 11

### MARCHÉ DE PAYS

Tous les mardis de 17h à 22h - Place marchande

### FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice, bal populaire, cérémonie

Samedi 13 et Dimanche 14

### 24<sup>EME</sup> BROCANTE DE MATÉRIEL DE PÊCHE

Dimanche 14 - Halle

### EXPOSITION

Par la Porte Ouverte

Lundi 15 au Mercredi 31 - Halle

### EXPOSITION

Albert Monier

Du 22 juillet au 30 août - Médiathèque

### MARCHÉ DE LA LAINE

Mercredi 24 - Place du Balat

### CINÉ PLEIN AIR

Projection du film « Les Choristes »

Jeu 25 - Parking de la Médiathèque

## AOÛT

### 11<sup>EME</sup> FESTIVAL DES MÉTIERS D'ARTS

Du 3 au 5 - Coeur de ville

### CONCERT FESTIVAL BAROQUE D'Auvergne

Samedi 3 - Collégiale

### STAGE SHIATSU

Par le Shiatshu-Do de Murat

Du 9 au 11 - La Chevade

### FESTIVAL LUMIÈRES D'ÉTÉ

Conférences, concerts, expositions

Du 9 au 25

### CONCERT

Par les Amis de Bredons

Dimanche 11 - Collégiale

### BODÉGA

Par l'Union Sportive Murataise

Mercredi 14 - place du Balat

### CIRQUE PICCOLINO

Du 15 au 18 - Gymnase

### BROCANTE PROFESSIONNELLE

Jeu 22 - place du Balat

### CONFÉRENCE : ASSOCIATION FRANÇAISE DE LICHÉNOLOGIE

Mercredi 28 - Salle polyvalente

### CIRQUE

Du 29 au 1 - Gymnase

## SEPTEMBRE

### EXPOSITION

Coeur de Cantal de C. Argueyrolles

Du 3 au 28 - Médiathèque

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 - Gymnase

### 20<sup>EME</sup> FÊTE DES CORNETS

Dimanche 15 - Coeur de ville

### CIRQUE UNIVERS CIRCUS

Du 19 au 21 - Parking du Gymnase



## 1. INAUGURATION PLACE HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAIRIE

10 juin 2024

En présence de M. Laurent Buchaillat, préfet du Cantal accompagné de MM. Delcros et Sautarel, sénateurs, d'Aurélié Bresson, conseillère départementale et de Didier Achalme, président de Hautes Terres Communauté.

## 2. MURAT MÉCANIQUE RÉTRO

9 juin 2024

7<sup>ème</sup> édition réussie pour l'association Murat Mécanique Rétro malgré un violent orage venu perturber l'après-midi...! Plus de 400 véhicules étaient présentés dans les rues de la ville.

## 3. VISITE DE M. PHILIPPE MEUNIER

3 juin 2024

Le vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a fait le tour des derniers investissements de la ville en partie financés par la Région avec les conseillers régionaux Bruno Faure, Stéphane Sautarel et Martine Guibert.

## 4. LAURENT MARIOTTE

14 juin 2024

Laurent Mariotte, a fait son marché sous les halles. Son émission « Petits plats en équilibre » sera diffusé du 1<sup>er</sup> juillet au 6 septembre sur TF1.

## 5. MARGOT CHAMPIONNE D'EUROPE - 18 ANS

21 juin 2024

Margot clôture sa dernière saison chez les jeunes avec le titre de championne d'Europe tant convoité pour le Cervus Impact Muratais (boxe).

# SAPEURS-POMPIERS DE MURAT - «ON A BESOIN DE ... VOUS !»

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires représentent près de 80% des effectifs de Sapeurs-Pompiers en France. Dans le Cantal, ils sont un peu plus de 830, répartis dans 36 Centres d'Incendie et de Secours, à avoir choisi cet engagement, en parallèle de leur vie privée et professionnelle, permettant ainsi à chaque cantalien de bénéficier de secours rapides, efficaces et à coûts maîtrisés.

À Murat, comme partout ailleurs dans le département, le manque de Pompiers pourrait avoir un impact sur la vie des habitants et des conséquences sur la réponse opérationnelle en cas de sinistre.

Pour faire face à cet enjeu qu'est la pérennisation du volontariat, et assurer les demandes de secours sur les 11 communes couvertes par le ventre, les Sapeurs-Pompiers de Murat lancent une campagne de communication afin de renforcer leurs effectifs.



### UN NOMBRE D'INTERVENTION EN CONSTANTE AUGMENTATION

Avec près de 400 interventions annuelles, le CS Murat voit son nombre d'interventions s'accroître d'années en années. Pour faire face à cela, 25 Sapeurs-Pompiers Volontaires se relaient pour venir en aide à la population. Cependant, le manque de personnel pour assurer les départs se fait ressentir notamment en journée, comme dans de nombreuses casernes.

### UN SECOURS DE PROXIMITÉ EN DANGER

La disponibilité reste la principale difficulté du corps des Sapeurs-Pompiers.

Une importante partie de l'effectif de la caserne de Murat travaille à l'extérieur de la ville. De ce fait, la réponse opérationnelle devient difficile. La baisse importante de l'effectif au cours de ces dernières années se fait ressentir face à la hausse des sollicitations.

Pour assurer une réponse dans des délais raisonnables aux demandes de secours, il est donc nécessaire de chercher de nouvelles recrues et conserver ainsi un service de proximité essentiel sur notre territoire.

### DES EMPLOYEURS «CONCERNÉS ET ENGAGÉS»

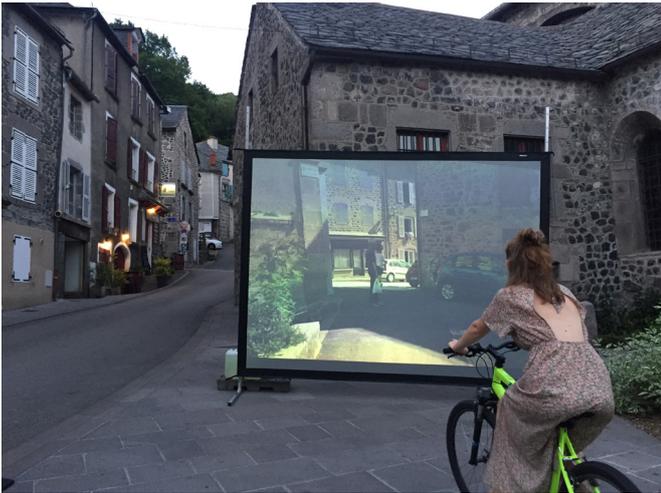
Sous réserve d'accord de son employeur (public ou privé), l'employé SPV peut bénéficier d'autorisation d'absence pour suivre une formation ou pour participer à des missions opérationnelles. Une convention est alors signée entre le SDIS du Cantal, l'employeur et le SPV. Celle-ci fixe les modalités des absences ainsi que les compensations offertes à l'employeur.

Vous êtes motivés et intéressés, vous habitez à moins de 10 minutes de la caserne ? N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

### REJOINGEZ-NOUS ET RÉVÉLEZ LE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !

## QUAND MURAT SE TRANSFORME EN CINÉMA À CIEL OUVERT

Espèces d'Espaces Production a dévoilé le mardi 4 juin, au Cinéma L'Arverne de Murat, le *teaser* de leur film, « Chemin Faisant, un *road-movie* volcanique », en présence d'Eric Job, VP Culture et Daniel Meissonnier, VP Montagne à Hautes Terres Communauté, devant un public curieux et enthousiasmé.



Cette avant-première fut l'occasion de rappeler la genèse de cette rencontre entre les artistes et la Communauté de Communes et la volonté partagée par les deux parties : faire (re)découvrir la Montagne Volcanique qui est l'essence même du territoire en embarquant dans cette construction cinématographique celles et ceux qui le vivent, le ressentent, le construisent. Ainsi, les quatre artistes d'Espèces d'Espaces ont parcouru Hautes Terres à vélo, utilisant ce mode de transport lent pour favoriser les rencontres et les échanges. Au fil de leur périple, ils ont capturé des vidéos, révélant la beauté et la diversité du patrimoine local. Cette approche innovante a permis de créer des œuvres immersives et participatives, transformant les lieux du quotidien en scènes artistiques

vivantes. Rappelez-vous, la Place du Balat s'était transformée en septembre dernier en espace de cyclo-projection pour le bonheur de tous !

«Chemin faisant – un *road movie* volcanique», c'est donc une opportunité unique de redécouvrir le patrimoine volcanique de notre territoire à travers un prisme artistique et culturel innovant. Ce projet enrichit la vie culturelle locale et renforce le lien entre les habitants et leur territoire, tout en mettant en lumière la richesse naturelle et historique de Hautes Terres.

Le mardi 16 juillet, à l'occasion du Marché de Pays, Murat se transformera en studio de cinéma-vivant géant. Venez à la rencontre de l'équipe de production et testez les « trucs et astuces » du monde du cinéma à travers des ateliers ouverts à tous. La séance ciné-spectacle à ciel ouvert se jouera sur le patrimoine bâti de Murat à 22h.

Restauration et animations musicales seront bien entendu au rendez-vous !

On vous attend nombreux !

**CINÉ-SPECTACLE**

Espèces d'Espaces Production présente

# CHEMIN FAISANT

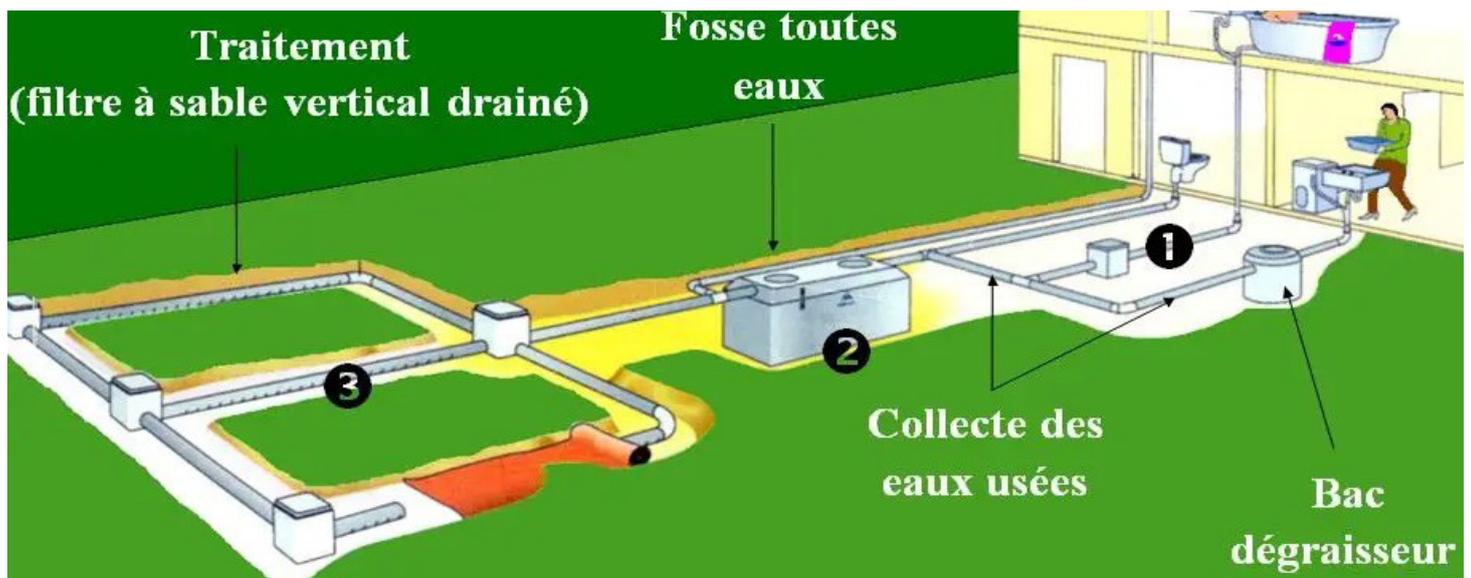
un *road movie* volcanique

<b>ALLANCHE</b> Repas citoyen 13/07	<b>MURAT</b> Marché de Pays 16/07	<b>MASSIAC</b> Samedi ici 20/07
---	---	---------------------------------------

À partir de 18h : Animations cinéma et musicales  
Restauration / Buvette - 22h : Ciné-Spectacle

Logos of sponsors: Hautes Terres Communauté, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, cantal, MURAT, MASSIAC, Espèces d'Espaces Production, Hautes Terres Communauté - Travaux de Volcan

# INFOS PRATIQUES



## ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

### LA COMMUNE ENVISAGE UNE AIDE

Pour la partie urbaine de la commune (essentiellement le bourg de Murat) l'assainissement est assuré par un réseau public mais pour une grande partie de la commune historique de Chastel et les écarts de celle de Murat, il doit être assumé par chaque particulier.

La loi fait obligation aux immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées de se doter d'un système d'assainissement individuel et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est en charge des contrôles des dispositifs de traitement autonomes et de la classification de ces installations.

**Classe 0** : Absence totale d'installation. La réglementation impose aux propriétaires la mise en place d'un système d'assainissement non collectif aux normes.

**Classe 1** : Non-conformité (entraînant une pollution avérée du milieu récepteur ou des problèmes de salubrité publique). La réglementation impose aux propriétaires la rénovation du système dans un délai de 4 ans.

**Classe 2** : Non conforme (dispositifs incomplets, inadaptés ou défectueux mais sans risque sanitaire). La réglementation impose une réhabilitation des installations uniquement en cas de vente du bien.

**Classe 3** : Installations acceptables, complètes et en bon état de fonctionnement.

Le recensement des 80 installations inexistantes ou en service dans la commune fait apparaître une majorité d'installations non conformes (Classe 0 : 3, Classe 1 : 8, Classe 2 : 45), 15 installations de Classe 3 et 9 installations conformes contrôlées pendant leur réalisation.

La commune envisage d'apporter son soutien à tous les propriétaires disposant d'une installation de Classe 0 ou de Classe 1, afin de mettre en conformité l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuels de son territoire, par une participation forfaitaire de l'ordre de 25% aux frais de mise aux normes. Ce projet d'aide financière devrait être acté lors d'un prochain Conseil municipal.

## L'INSOLITE AU BOUT DE LA RUE



**E**n France il n'en existe guère plus d'une quarantaine. Celui que François I<sup>er</sup> fit installer à Fontainebleau fera le bonheur d'un Louis XIII enfant qui s'amusera à en répéter les gestes, mais le plus ancien et le plus célèbre semble être celui de Dijon. C'est le duc de Bourgogne, Philippe II Le Hardi qui, après le pillage de la ville de Courtrai en 1382, rapporte en trophée un précieux automate représentant un personnage qui scandent les heures en frappant une cloche. Il en fait installer le mécanisme un an plus tard sur l'amorce de la tour Sud de l'église Notre-Dame de Dijon. Cet automate sculpté, dont le nom de Jacquemart n'est attesté qu'à partir de 1458, se voit plus tard doté d'une épouse (Jacqueline) en 1651, d'un fils (Jacquelinet) en 1714 et enfin d'une fille (Jacquelinette) en 1884.

Depuis la plus haute antiquité, l'Homme a toujours voulu apprivoiser le temps qui passe et n'a cessé de chercher le moyen le plus sûr de le mesurer : clepsydre, sablier, cadran solaire, pendule à mécanisme, montre à gousset ou encore horloge atomique. L'obsession permanente de la précision technique s'est toujours accompagnée d'un volet esthétique dont font partie ces figurines qui humanisent le concept abstrait de l'écoulement du temps.

La plupart des jacquemarts français sont installés sur des édifices publics, essentiellement religieux (beffrois ou clochers), mais ceux affectés à une maison particulière demeurent très rares. C'est pourtant le cas à Murat, au n° 8 de la rue Porte-Saint-Esprit : une petite tourelle placée en encorbellement dans l'angle du bâtiment, couronnée d'une toiture en ardoises de type poivrière, abrite un de ces singuliers mécanismes. C'est un chirurgien-dentiste de Strasbourg, Charles Gaudron, dont l'épouse était originaire du Cantal, qui avait acquis et restauré au cours des années 30 cette maison où il trouva refuge avec sa famille lors de la Seconde Guerre mondiale. Pendant les travaux de rénovation, Charles Gaudron fit réaliser ce jacquemart en hommage à ses enfants (Geneviève, Alice, Robert, Philippe). Les automates les représentent et leur prénom est gravé sur leur socle. La tourelle dont le toit est surmonté par un coq métallique, renferme une horloge et s'ouvre sur un carillon à 3 cloches et un carrousel à 4 personnages. Une machinerie complexe anime cet ensemble : mécanisme horloger, balancier, axe à palettes actionné par une roue de rencontre en dents de scie, rouleau à musique, moteurs d'entraînement (des poids, du carrousel, du carillon) ou encore soufflet pour le chant du coq. Les quatre figurines, vêtues à l'auvergnate (chapeaux, coiffes, blouses, tabliers et galoches) tournent et apparaissent tour à tour en dansant la bourrée, tandis que le coq bat des ailes et sonne les 12 coups de midi. Dans l'armoire de l'horloge il est précisé par écrit que les cloches ont sonné pour la première fois le 1<sup>er</sup> août 1935 à 16 heures lors d'un baptême, et qu'elles ont sonné pour la première fois en fonctionnant avec l'horloge le 14 avril 1943 à 19 heures.

Ce témoignage horloger exceptionnel sera bientôt nonagénaire et le jacquemart de Murat ne sonne plus les 12 coups de midi depuis longtemps. Souhaitons qu'à l'occasion du changement de propriétaire qui vient de se concrétiser, s'ouvre l'opportunité d'une restauration de l'ensemble des mécanismes de précision qui le compose – la commune pourrait y apporter son aide – et que cette curiosité patrimoniale puisse reprendre vie.